



le Rantignysien

Numéro 31 ◀ avril 2023

le bulletin municipal



Trouvez
toutes les
informations
sur notre site
www.rantigny.fr

LE PRINTEMPS
À RANTIGNY



- **Etat civil**
page 3
- **Environnement, vie pratique**
pages 4 et 5
- **Budget**
pages 6 et 7
- **Enfance**
page 8

- **Associations, vie locale**
page 9
- **Culture**
pages 10 et 11
- **La petite histoire dans la grande**
page 12

EDITO



Chères Rantignysiennes,
chers Rantignysiens,

L'arrivée du printemps coïncide chaque année avec la publication des résultats financiers des collectivités.

Ainsi, comme vous le verrez en pages centrales de ce bulletin, j'ai le plaisir de vous annoncer que la maîtrise de nos finances locales se poursuit avec un excédent de fonctionnement dégagé de plus de 965 000€ qui servira intégralement au financement des investissements programmés.

Malgré l'inflation galopante, l'envolée des prix des matières premières et plus particulièrement de l'énergie qui devrait occasionner plus de 200 000€ de surcoût de nos dépenses énergétiques, le budget 2023 a été voté à l'unanimité sans augmentation des taux communaux des impôts locaux pour la dixième année consécutive et une nouvelle fois sans recourir à l'emprunt.

C'est ainsi que nous allons pouvoir terminer de financer, entre autres, la mise en accessibilité de

la Mairie aux personnes en situation de handicap tout en améliorant de 50% l'efficacité énergétique de ce bâtiment, la création de nouvelles places de stationnement et un cheminement piétonnier sécurisé vers la rue Berthelot. L'ensemble, à l'exception de l'éclairage public pour lequel nous n'avons pas encore de délai de fabrication garanti, sera achevé avant fin juin.

Par ailleurs, comme vous le constaterez dans les pages qui suivent, l'engagement de l'équipe municipale demeure entier au service de l'environnement, de la transition énergétique et de l'animation culturelle et festive de notre belle commune.

C'est sur la nécessité de maintenir des valeurs humaines que je souhaite conclure cet édito en vous invitant à demeurer des acteurs au quotidien de la bienveillance, du partage et de la solidarité. La qualité de vie de chacun en dépend plus que jamais.

Bonne lecture.

Dominique Delion
Maire de Rantigny

ILS SONT NES

BOUCHER Esmée..... le 3 janvier 2023

SECQ Zélie..... le 2 mars 2023

DUMONT Adam..... le 19 mars 2023

DUMONT Alicia..... le 19 mars 2023

LARTIGE Lenzo..... le 23 mars 2023

Ainsi que 5 parents ont refusé l'information dans la presse

ILS SE SONT MARIÉS

ISMAEL Christophe et MALLO Laurie..... le 11 février 2023

LAMBERT Didier et SANICHANH Somphane..... le 4 mars 2023

ILS NOUS ONT QUITTES

CHARLES Jean..... le 17 janvier 2023

BOURGUIGNON Jean..... le 25 janvier 2023

Un cadeau pour la naissance de votre enfant

Depuis 2019, la commune de Rantigny a souhaité offrir un cadeau de naissance aux enfants nés dans la commune, il s'agit d'un bon d'une valeur de 35 euros offert pour l'ouverture d'un livret A.

Le crédit agricole de Rantigny augmente de 15 euros ce qui porte à 50 euros le montant qui créditera le livret ouvert au nom de l'enfant, dans leur établissement.

Pour obtenir ce bon naissance, il vous suffit de vous présenter en mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile dans le délai d'un an suivant la naissance de l'enfant.



La piscine a réouvert après une fermeture pour cause de travaux

Après de nombreux mois de travaux la piscine de la Vallée Dorée a réouvert au public. Afin d'en faciliter l'accès aux enfants et aux jeunes, le CCAS de Rantigny permet aux enfants de 3 à 16 ans, aux lycéens et aux étudiants de bénéficier de deux cartes de piscine par an au prix de 12 euros chacune, donnant droit à 2 fois 12 entrées.

Le livret de famille est demandé pour les enfants, un certificat de scolarité pour les lycéens et une carte d'étudiant pour les étudiants.



Les Hauts de France propres

Comme chaque année, la commune de Rantigny a participé à l'édition 2023 des Hauts de France propres. Le dimanche 19 mars, une douzaine de courageux ont délaissé la grasse matinée au profit d'une action citoyenne en allant nettoyer la nature. Comme l'an passé le rendez-vous était fixé à la sortie de Uny, sente de Sénécourt.

Le bilan de cette action est positif car les chemins nettoyés sont les mêmes que l'année précédente et étaient moins sales, ce qui prouve que le ramassage régulier évite l'apport de nouveaux déchets.



En 2024 de l'opération Hauts de France propres est fixée au mois de mars

Vous souhaitez recenser un besoin en prise fibre optique ?

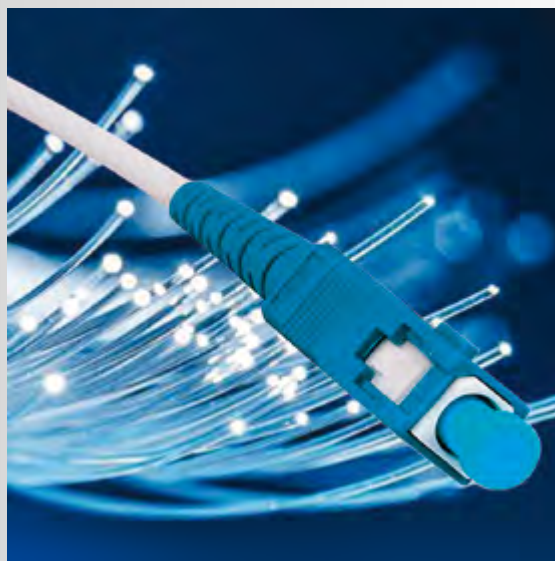
Le SMOTHD vous guide pas à pas dans cette démarche pour lui faire part de votre demande.

Pour effectuer une demande de prise fibre optique

- à l'adresse : <https://www.oisethd-nouvelleprise.fr/>
- également accessible directement sur le site du SMOTHD via l'icône « Nouvelle prise ».

Les administrés peuvent désormais se rendre sur la plateforme mise en place par le SMOTHD :

A noter qu'il est indispensable de remplir l'ensemble des champs requis et de fournir les documents nécessaires pour ne pas retarder la procédure. Dans le cas contraire, le SMOTHD reviendra vers le demandeur pour compléter le dossier.



Participez à l'opération « ce ne sont pas mes déchets mais c'est ma planète »

Si vous souhaitez participer à la campagne de réduction des déchets abandonnés dans la nature lancée par la CCLVD, vous pouvez organiser en famille, entre amis ou en solo votre propre journée de nettoyage !

Pour cela des kits sont à votre disposition en mairie et contiennent :

une paire de gants enfant, et une paire de gants adulte, un sac jaune pour le tri des emballages et papiers et un sac noir pour les déchets ménagers, une charte d'utilisation.

Envoyez une photo de votre ramassage, déposez le sac jaune dans votre conteneur de tri et le sac noir dans votre conteneur d'ordures ménagères.



Rantigny signe la première convention PRIORENO de l'Oise.

Le 28 février dernier, Dominique DELION, maire de Rantigny a signé la première convention PRIORENO en présence de Eric GUERIN président du Syndicat d'Énergie de l'Oise et de Anthony BARBIER directeur général adjoint de la Banque des Territoires des Hauts de France.

Prioréno est un outil lancé par la Banque des Territoires qui est issu d'un partenariat avec l'Etat, Enedis et GRDF. Il permet d'obtenir une vision détaillée des consommations énergétiques de chaque bâtiment de la commune, presque en temps réel, afin d'identifier rapidement les chantiers à mettre en œuvre.

Dans le cadre de la maîtrise de ses dépenses énergétiques la commune de Rantigny a déjà passé l'intégralité de son éclairage en led et adopté la télégestion énergétique pour piloter à distance le chauffage et l'éclairage de ses bâtiments.



Le bus pour l'emploi

Le bus pour l'emploi est un dispositif du conseil départemental qui a pour objectif de compléter l'offre de service d'accès à l'emploi.

Il s'est arrêté à Rantigny le jeudi 9 mars 2023 de 14h00 à 16h15 sur la place de la République et a accueilli les personnes en recherche d'emploi, de formation ou de projet de création d'entreprise.

Si vous n'avez pas pu vous rendre disponible, il sera à nouveau dans notre commune le mercredi 7 juin 2023 de 14h00 à 16h15.

Deux nouvelles zones bleues

Afin de faciliter l'accès aux différents commerces, la municipalité a souhaité créer deux nouvelles zones bleues dans la commune : l'une devant les établissements Coudert Descamps avenue Curie et l'autre devant les commerces du Relais de poste avenue Jean Jaurès.

Ainsi les places de stationnement en zone bleue (c'est-à-dire à durée limitée) permettent aux clients de trouver facilement une place pour se stationner le temps de leurs achats.

Ces zones bleues viennent compléter celles qui existaient déjà devant la poste place de la République ainsi que les arrêts minutes rue Anatole France, dont un devant la boulangerie.



La zone bleue permet de se stationner durant une période de deux heures maximum entre 8h00 et 19h00 du lundi au samedi.

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 (auparavant le compte administratif)

Les recettes de fonctionnement

2 915 979,61 € (elles sont supérieures de 458,96 € par rapport à celles de 2021)

moins

Les dépenses de fonctionnement

1 950 538,49 € en baisse de 5% par rapport à 2021 (l'objectif de la municipalité de maîtriser les dépenses de fonctionnement est atteint).

excédent de fonctionnement

965 441,12 €

(ce chiffre est le reflet d'une maîtrise des dépenses par rapport aux recettes)
Cette somme sera affectée en totalité au budget primitif 2023 (elle servira à financer les dépenses d'investissement de l'année 2023).

Les dépenses d'investissement

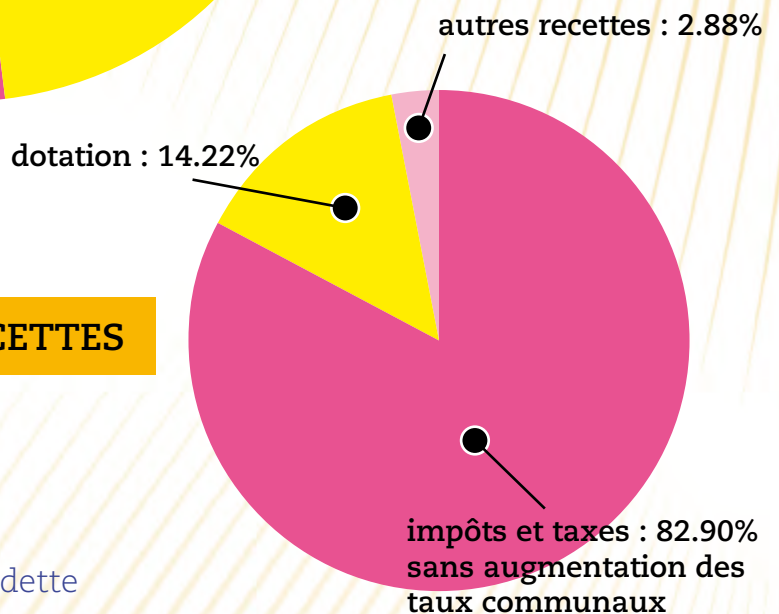
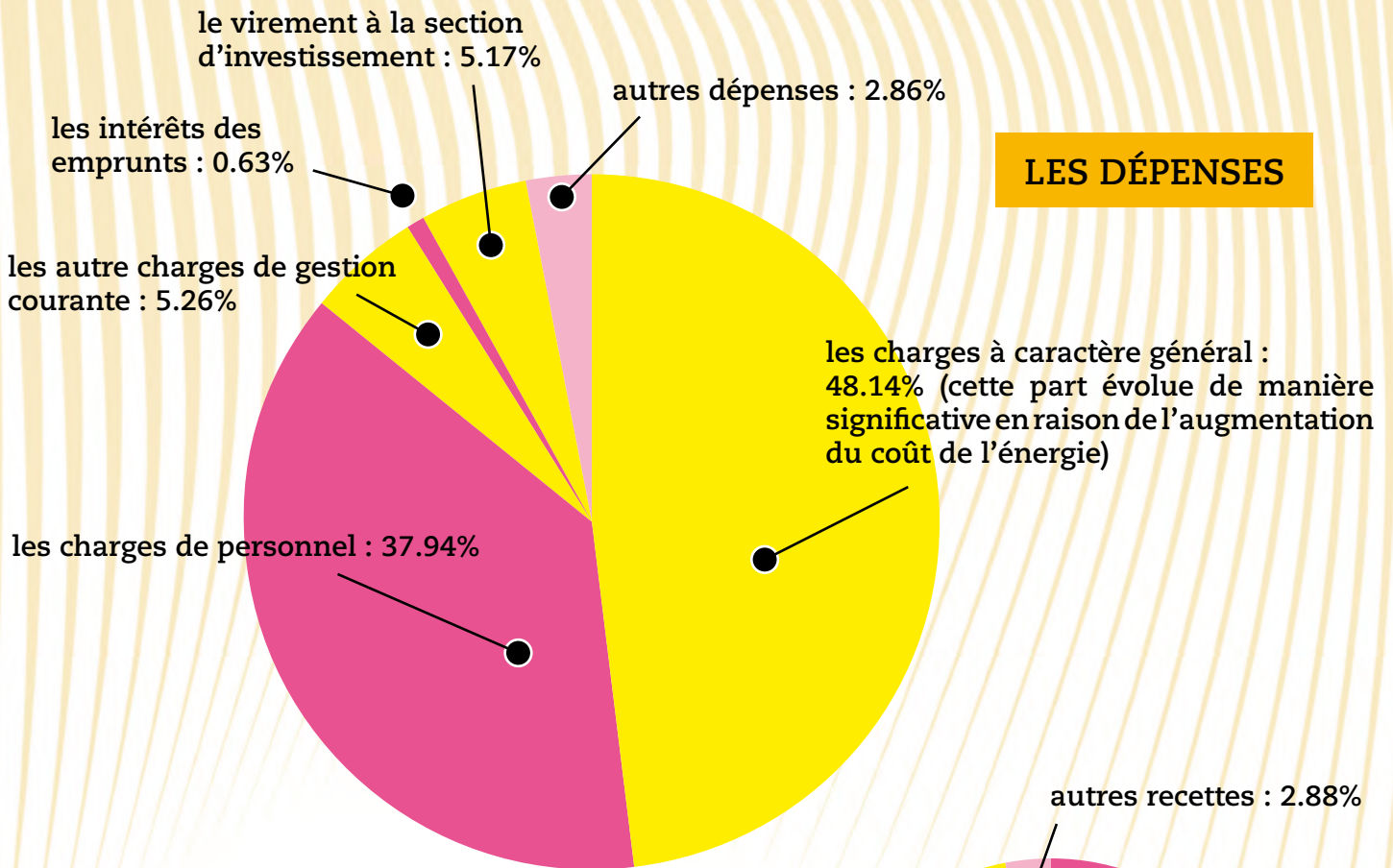
1 124 061,32 € (acquisitions de terrains et de matériels, travaux de mise aux normes et de réhabilitation de la mairie).

Les recettes d'investissement

1 106 635,55 € (elles sont composées du résultat de fonctionnement de l'année 2021, du fonds de compensation de la TVA, des subventions perçues pour les travaux d'éclairage public, la télégestion énergétique des bâtiments et la restauration du calvaire).

LE BUDGET PRIMITIF 2023

La section de fonctionnement s'élève à la somme de 2 825 217€ (+ 0,78% par rapport à 2022)



La section d'investissement :

3 772 003€

Les dépenses prévues sont :

- le remboursement de la part capital de la dette
- les études
- les acquisitions de terrains, de matériels, d'outillage, de mobilier
- les travaux de mise aux normes de la mairie et de création de parkings

Les recettes sont :

- l'excédent d'investissement reporté de 2022
- l'excédent de fonctionnement capitalisé
- le virement de la section de fonctionnement
- le fctva
- les subventions de l'état et du département pour la mise aux normes de la mairie, les travaux de vrd liés à la mairie et les travaux de rénovation énergétique de la mairie ainsi que les subventions pour la restauration du monument aux morts.

Le carnaval



La saison des carnivals est revenue et c'est avec grand plaisir qu'environ 200 personnes, petits et grands, se sont retrouvés le samedi 18 mars pour participer au défilé dans les rues de la commune.

La déambulation colorée et sonore était emmenée par la mascotte « chlorophylle » qui a fait la joie des participants.

Au retour, petits et grands sont revenus à la salle Eiselé pour participer aux animations : danse, maquillage et sculpture de ballons. Chaque enfant est reparti avec un ballon.

Les participants ont pu déguster un délicieux goûter composé des traditionnelles crêpes préparées par les élus dont la pâte à crêpes avait été offerte par notre boulanger « aux saveurs retrouvées ».



La chasse aux œufs



Vendredi 14 avril à 16h30 sonnait l'heure des vacances de Pâques pour tous les écoliers et leurs enseignants.

A Rantigny c'était aussi le temps de la chasse aux œufs de Pâques dans le parc municipal : tous les enfants se sont retrouvés dans le parc municipal où ils ont

croisé la mascotte «chlorophylle » au gré de leur recherche de l'œuf en or.

Leur objectif était de remplir leur boîte à œufs, pour ensuite pouvoir l'échanger contre un sachet de chocolats de Pâques. L'association les p'tites mains de Rantigny en fête était présente et a procédé à une vente de viennoiseries et de boissons.

Malgré une météo maussade, l'ambiance était chaleureuse et tous les enfants sont repartis avec un large sourire.

Espérons que le soleil sera au rendez-vous de la prochaine édition.

Ouverture

d'une maison d'assistantes maternelles

Très prochainement même si la date n'est pas encore connue à ce jour, une maison d'assistantes maternelles va ouvrir à Rantigny.

« La mam jeu m'amuse », est un projet qui est à l'initiative de 4 assistantes maternelles. Elles accueilleront les enfants de 0 à 3 ans au 40 de l'avenue Jean Jaurès, dans un cadre totalement rénové, dans un environnement éco-responsable, et où le cocooning sera de rigueur.

BROCANTE

Renseignements au
06 64 64 58 55 ou
07 80 07 08 68

**Dimanche
14 Mai 2023
A UNY
(Rantigny)**

Inscriptions :
Chaque lundi après-midi à la salle Paul Eiséle de Rantigny de 14h à 17 heures
Et le 6 mai 2023 de 14 à 17 heures à la maison des associations au 13 avenue Jean Jaurès

Photocopie de la carte d'identité obligatoire et liste articles à vendre

3^e le mètre linéaire
3 mètres minimum professionnel 4€ le mètre

Buvette et restauration sur place de 7h à 18 heures

The dansant

avec l'orchestre Patrick THUILLIER

**Dimanche 21 mai 2023
14h30 à 19h**

SALLE PAUL EISELÉ
rue Marcelin Berthelot 60290 Rantigny

12€
par personne

Une boisson offerte par personne
Vente de petite restauration sucrée
OUVERT À TOUT PUBLIC

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
par téléphone au 06 14 69 38 14
au plus tard le 15 mai 2023.

Association Loi 1901 - Si on dansait avec MBM
Ne pas jeter sur la voie publique

Le spectacle de l'association FLASH CLUB



Après 3 années d'interruption, l'association Flash Club va à nouveau présenter son spectacle de danse qui clôturera la saison, le samedi 24 juin à 20 heures 30 au gymnase.

Vous assisterez à une présentation du travail accompli durant toute l'année 2022/2023.

Le tarif est de 7€ pour les adultes et de 3,50€ pour les enfants de 5 à 12 ans .

Venez nombreux encourager les danseurs et apprécier les costumes et les décors.



La saison culturelle 2022- 2023 – Suite et fin

Le samedi 1^{er} avril, le Seul-en-scène d'Élise Noiraud Le champ des possibles programmé dans le cadre de l'itinérance de l'Espace Jean Legendre de Compiègne clôturait la saison culturelle 2022-2023.

Une saison culturelle qui a accueilli au terme de ses 16 rendez-vous plus d'un millier de personnes.

Trois spectacles ont affiché « complet » dix jours avant leur représentation, Jazz à Rantigny -SwinginG'Affair fait sa B.O.,



Comme un gant – la pièce du Collectif des Baltringues et le concert de fin de saison en hommage aux Beatles du groupe Vancouver.

Les rendez-vous Cinéma du jeudi soir ont vu leur fréquentation augmenter. Une cinquantaine de personnes étaient présentes Salle Paul Eiselé le jeudi 16 mars pour assister à la projection du film de Vincent Munier et Marie Amiguet La Panthère des Neiges.

Une saison culturelle se termine... une autre est d'ores et déjà programmée.

Les élus de la commission Culture et les bibliothécaires vous donnent rendez-vous en octobre pour l'ouverture de la saison culturelle 2023-2024.



LES MERCREDIS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Pour le premier rendez-vous des Mercredis de la bibliothèque, le mercredi 25 janvier, les jeunes participants avaient rendez-vous avec les animateurs de l'association Veni Vidi Ludi pour un après-midi consacré aux jeux de société. À cette occasion ils ont pu découvrir et tester le nouveau jeu créé par Sandra Vautour (Conseillère municipale, créatrice de jeux de société, auteure...) « Mots monnaie », un jeu de société qui s'adresse à tous à partir de 7 ans et qui allie : rapidité, mémoire, vocabulaire et culture générale. Test réussi !

Le 8 février, la bibliothèque accueillait Madame Desplechin-Lejeune de l'association Le refuge de l'écureuil roux pour une après-midi de sensibilisation à la sauvegarde de cette espèce aujourd'hui menacée.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont répondu à l'appel de cette association et des bibliothécaires qui ont apporté à la bibliothèque plus de 10 kilos de noix et noisettes destinées à l'alimentation des écureuils pris en charge par ce refuge.



Date et horaires	Activité	Intervenant
10/05/2023 De 14 h 30 à 16 h 00	JEUX DE SOCIÉTÉ De 7 à 12 ans	Veni Vidi Ludi
17/05/2023 De 14 h 30 à 16 h 00	ATELIER LOISIRS CRÉATIFS : L'été, les vacances De 3 à 5 ans	Isabelle, Régine et Sabine
24/05/2023 De 15 h 00 à 16 h 00	GANG DE LA CHAÎNE De 6 à 12 ans	Les Savants Fous

Le long de l'avenue Jean Jaurès...

Poursuivons notre chemin, le long de l'avenue rénovée entre 2017 et 2020. Passons devant la bibliothèque municipale, un ancien hôtel « Le Clos-Moret ». Rue Dubuy-Raguet. N'oublions pas de signaler la maison d'un plombier, d'un particulier ni l'ancien magasin de fleurs tenu par Marie-Claire Cabaret qui, elle-même avait repris une boutique de vente de fleurs. On y a aussi trouvé un électricien : Fleury.

En nous retournant, vers la rue E. Vaillant, le regard croise des maisons puis il rencontre des immeubles neufs. Ils ont pris la place d'unités industrielles comme la fonderie qui a envoyé pas mal de poussières chez les riverains les jours où le vent soufflait. Auparavant cette usine avait été une usine de chaussures du nom de Legrand qui avait eu des soucis en 1914 lors de la venue des troupes allemandes. Ils l'avaient brûlée. Elle fut rapidement reconstruite avant qu'un nouveau bombardement ait lieu en juillet 1918 détruisant l'écurie Albaret, en face. Legrand fut le siège du parc aéronautique N°6 dirigé par le capitaine Legrand, un homonyme, ce dernier était le fils des distilleries de la Bénédictine de Fécamp. Les immeubles disparus ont fait place à une résidence Oise-Habitat, du nom de Georgette Lelong.

Proche était l'usine Marty-Muller qui fabriquait des pinces (usine du Jura). Les murs avaient été rachetés à Albaret-automobile. Aujourd'hui, à

sa place se dresse la résidence Marcel Lebon, du nom d'un conseiller municipal des années 90 de la commune.

Si nous continuons notre promenade, nous sommes devant l'ancienne usine Javel qui devint, pour un temps, un magasin d'articles de sports.

Enfin, c'est le carrefour de la Poste avec la banque du Crédit agricole et l'enseigne « Immo Eco 60 » qui s'occupe de ventes de maisons. Ces unités remplacent un restaurant et une auberge « A pied, à cheval... » qui a connu des heures pénibles les 25, 26 et 27 septembre 1870 lors de massacres causés par les Uhlans.

Passage pour piétons, nous voici de l'autre côté de l'avenue. Ici, se dressaient les ateliers créés par monsieur Narcisse Duvoir, créateur de matériel agricole. Mort prématurément à l'âge de 47 ans, il laissa la place à monsieur A. Albaret qui continua de développer l'entreprise jusqu'à sa mort en 1891. Plus tard sur ces terrains on éleva le Relais de Poste, des immeubles vendus, par appartement, en accès à la propriété.

Alain Bourguignon

Les Amis de l'Histoire

Texte extrait du livret : Dis raconte, 20 ans après, Les rues de Rantigny. Parution janvier 2022

